



# La cryptographie au secours du vote électronique

**Marc Girault** (avec Jacques Traoré)  
France Télécom  
Division R&D – Site de Caen

Symposium SSTIC - 1<sup>er</sup> juin 2007



recherche & développement



# Précision

- Cet exposé est également inspiré de La Lettre Techniques de l'Ingénieur – Sécurité des Systèmes d'Information
  - numéro de mai 2007, édité par F. Veysset
  - remerciements à D. Arditti, C. Blancher, G. Grattard, M. Chochois, P. Chauvaud et E. Bruillon

# Sommaire

1. Introduction
2. Signatures aveugles
3. Réseaux de mélanges
4. Chiffrement homomorphique
5. Résultats récents
6. Conclusion

# 1 Introduction

# Définition

- Un système de vote est dit **électronique** s'il implique le recours à des moyens électroniques au moins lors de l'enregistrement du suffrage
  - cf. Recommandation du Conseil de l'Europe, 30 septembre 2004
  - pas d'urne matérielle
  - pas de comptage humain
- Les autres phases (inscription sur les listes électorales, identification/émargement, expression du choix) peuvent être manuelles, électroniques ou mixtes

# Classification

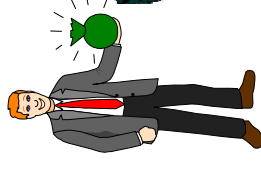
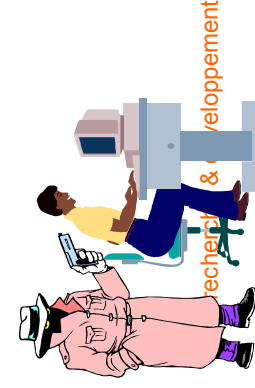
- Vote hors-ligne
  - contrôlé par une autorité électorale
  - machines à voter autonomes



- Vote hybride
  - contrôlé par une autorité électorale
  - machines à voter reliées en réseau



- Vote en ligne (à distance)
  - non contrôlé par une autorité électorale
  - (typiquement) par réseau Internet ou mobile



# Arguments

- Réduction de coûts (personnel, papier)
- Dépouillement : facilité, rapidité, fiabilité
- Recul de l'abstention
- Augmentation du nombre de consultations
- Facilitation pour les handicapés
- Modernité
- ...



# Le contexte national (1)




- Vote hors-ligne
  - autorisé pour des élections politiques depuis le décret n° 69-419 du 10 mai 1969
  - mis en oeuvre par plusieurs communes lors du référendum sur la constitution européenne en mai 2005 et des élections présidentielles 2007
  - utilisation très encadrée :
    - CNIL : recommandation du 1<sup>er</sup> juillet 2003
    - Ministère de l'Intérieur : réglementation technique comportant 114 exigences à respecter
    - seulement 3 types de machines à voter agréés



# Le contexte national (2)

- Vote hybride 
  - pourrait-être autorisé à moyen terme pour des élections politiques
- Vote en ligne 
  - assimilé au vote par correspondance (interdit depuis 1975)
  - autorisé toutefois, depuis 2003, pour les élections consulaires et prud'homales

# Le contexte international

- Vote hors-ligne 
  - Belgique, Brésil, Etats-Unis
- Vote hybride 
  - Italie : utilisation de bornes de vote E-Poll pour un scrutin local (Ladispoli)
- Vote en ligne (par Internet) 
  - Estonie : à l'échelle nationale lors des élections municipales d'octobre 2005
  - Corée : élections majeures d'ici 2012
  - Suisse : expérimentations lors de référendums entre 2003 et 2005

# Vote hors ligne : l'existant (1)

- Plusieurs systèmes, dont 3 homologués en France :
  - Nedap – France Election
  - ES&S – Datamatique
  - Indra Systemas
- Objections
  - systèmes opaques (codes-sources indisponibles, résultats invérifiables)
  - systèmes non certifiés (malgré l'existence d'un profil de protection)

# Vote hors ligne : l'existant (2)

- **Attaques (en vrac)**
  - Pays-Bas, France : introduction (ou substitution) de faux composants (cartes électroniques)
  - Princeton : introduction d'un programme malicieux en < 1mn
  - Arkansas : un candidat n'a recueilli aucun suffrage alors qu'il a voté pour lui
  - Belgique : nombre de votants >> nombre d'inscrits

# Propriétés de sécurité (1)

- Conformité aux listes électorales
  - tout électeur inscrit peut voter une et une seule fois
- Anonymat
  - parfait ou non
  - non révocable
- Vote sans contraintes
  - personne n'est capable de contraindre ou soudoyer un électeur
- Vote sans preuve
  - un électeur est incapable de prouver pour qui il a voté

[CONF]

[ANO]

[CONT]

[PRV]

# Propriétés de sécurité (2)

- Vérification (individuelle) du vote [VER1]
  - l'électeur peut vérifier que son vote a été pris en compte...
- Vérification (universelle) du vote [VER2]
  - ... ainsi que tous les autres votes
- Pas de résultats partiels [PAR]
  - personne ne peut obtenir de résultats partiels

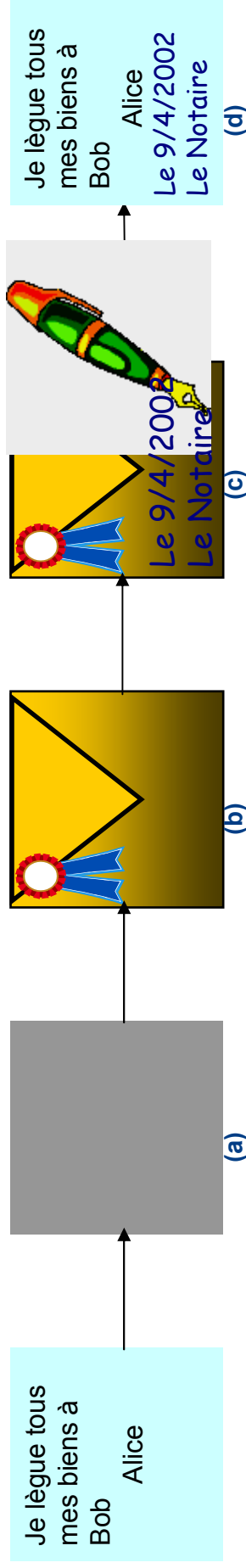
# La question de la confiance

- Assurer ces propriétés est une chose
- Démontrer qu'on les assure en est une autre
  - "What you see is what you vote for"
  - Comment en convaincre l'électeur ?
- Deux approches
  - amont : certification (critères d'évaluation)
  - aval : tests de conformité par "prélèvements"

# 2 Signatures aveugles



# Principe



- a) Alice superpose une feuille de papier carbone
- b) Alice insère le tout dans une enveloppe qu'elle cache
- c) Le notaire appose sa signature sur l'enveloppe
- d) Alice décachète l'enveloppe et récupère le message signé

# Avec RSA



Utilisateur

$r, m$

$$x = mr^e \pmod{n}$$

$x$



$$y = x^d = m^{dred} = m^d \pmod{n}$$

$y$



$$s = y/r = m^d \pmod{n}$$

$(m, s)$

non-corrélabile

$(x, y)$

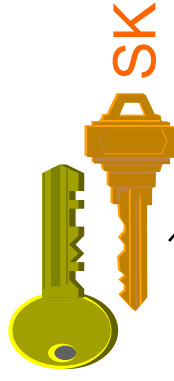


Signataire

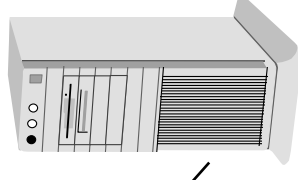
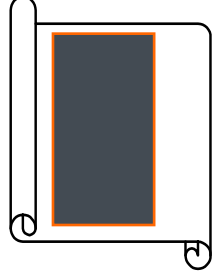
$$PK = (n, e)$$

$$SK = d$$

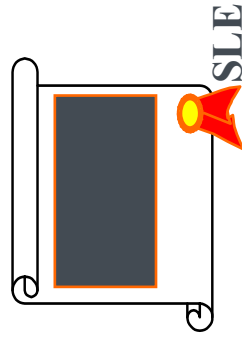
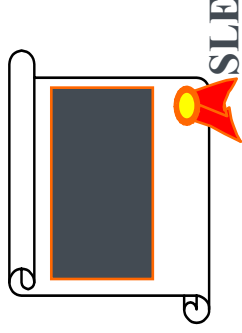
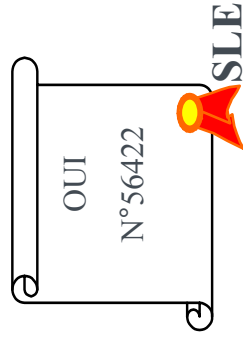
# Authentification/vote<sup>PK</sup>



<b>Liste Electorale</b>	
Mr Dupond	
Mr Dupont	
Mr Durand	
.	
.	
Miss Alice	X

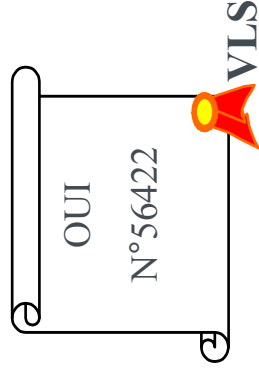


Serveur de liste électorale

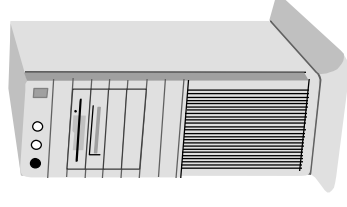


Signe en aveugle

# Dépôt du bulletin



Canal Anonyme



Urne

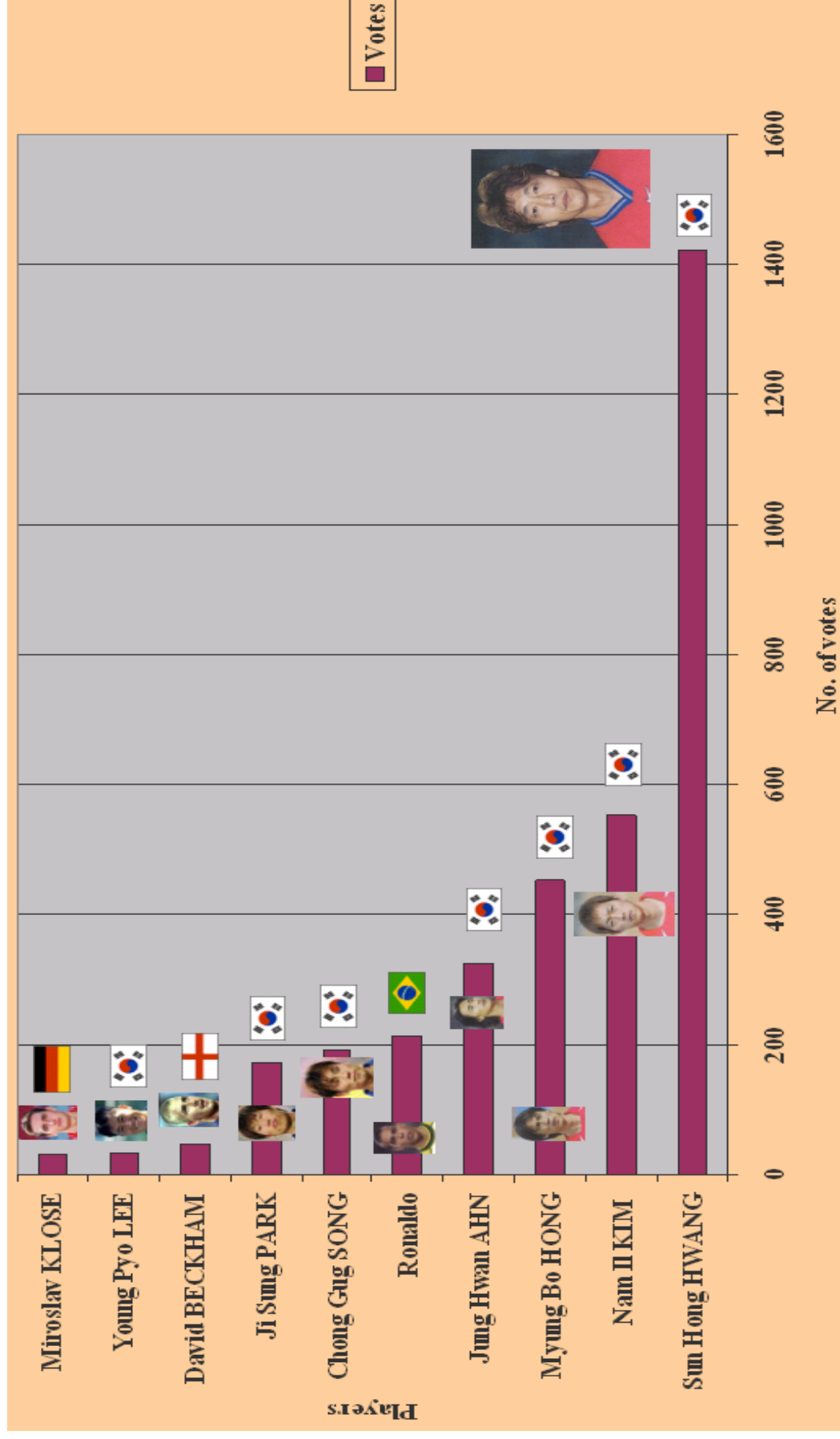
# Propriétés de Sécurité

- [CONF] ✓
  - authentification des votants
  - signatures aveugles non falsifiables
- [ANO] ✓
  - Anonymat parfait (si canal parfaitement anonyme)
- [CONT] ✗ [PRV] ✗
- [VER1] ✓ [VER2] ✗
  - vérifiabilité individuelle seulement.
- [PAR] ✗

# Sensus - Votopia

- Sensus
  - Université de Washington
  - le vote est de surcroît chiffré avec un algorithme à clé secrète
    - avantage : la propriété [PAR] est satisfaite
    - inconvénient : vote en **trois** étapes au lieu de deux
  
- Votopia
  - Projet coréen – japonais
  - Expérimenté lors du Mondial 2002
  - Quelques failles de sécurité
    - Canard-Gaud-Traoré 2006
    - nécessité de signatures aveugles "équitables"

# Votopia : résultats

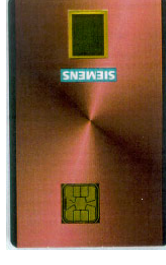


**3662 votants : 3474 de la Corée and 90 du Japon**

# E-Poll



- **Projet européen de vote électronique : (2001 – 2005)**
  - Ministère de l'intérieur français, France Télécom, Siemens, Ministère de l'intérieur italien et Vodafone
  
- **Vote hybride**
  - assisté par ordinateur
  - dans un bureau de vote (pour le vote institutionnel)
  - nomadisme autorisé
  
- **Authentification biométrique**
  
- **Expérimentations françaises (entre 3000 et 20000 votants):**
  - Votes doublons : **Avellino, Mérignac (Présidentielles 2002), Campobasso, Vandoeuvre (Législatives 2002), Issy les Moulineaux (Référendum 2005)**
  - Votes exclusifs : **Cremona, Ladispoli, Czeostochova, Ladispoli (sept. 2004), Université de Lyon II et Nantes (déc. 2004 et 2006)**

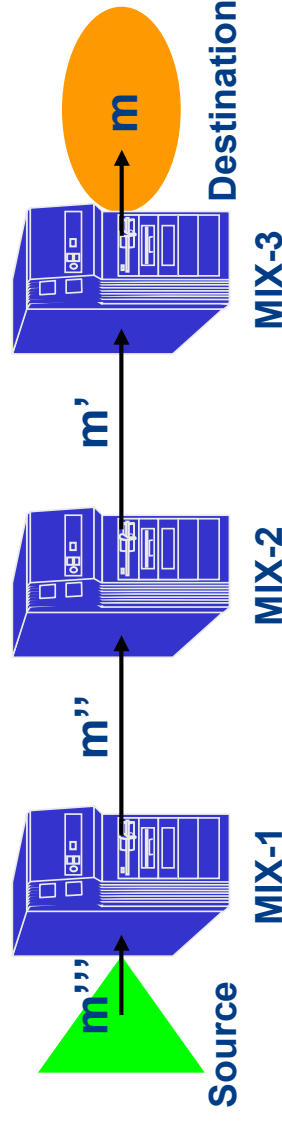




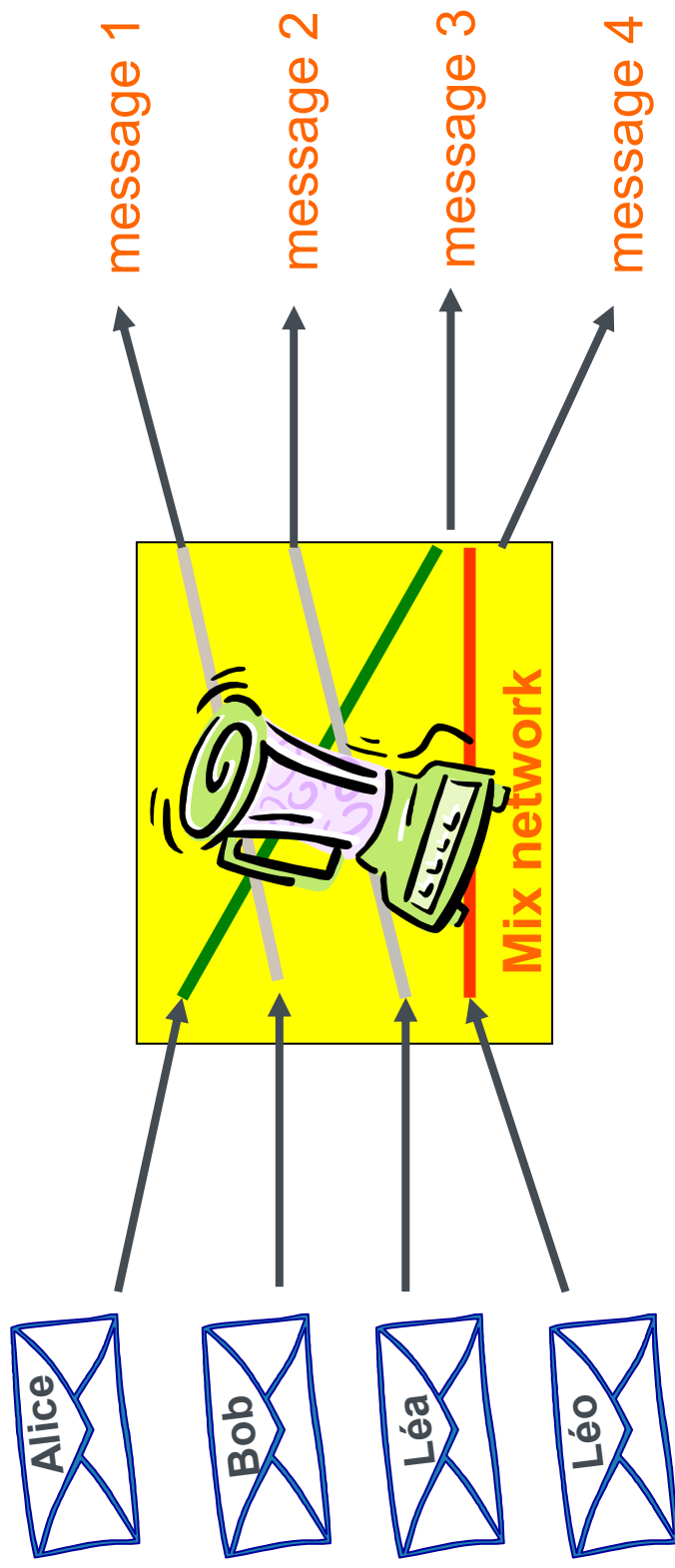
# 3 Réseaux de mélangeurs

# Principe

- Les réseaux de mélangeurs permettent d'implémenter un **Canal Anonyme**
- Chaque mélangeur (MIX)
  - permute l'ordre dans lequel il reçoit les messages
  - transforme le message reçu de sorte qu'entrée et sortie soient indissociables



# Ce qui donne...

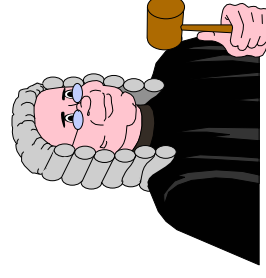


# Exemple avec El-Gamal



Assesseur

$$\begin{aligned} &(g^a \bmod p, v_1 h^a \bmod p) \\ &(g^b \bmod p, v_2 h^b \bmod p) \\ &(g^c \bmod p, v_3 h^c \bmod p) \\ &(g^d \bmod p, v_4 h^d \bmod p) \end{aligned}$$



Dépouilleur(s)

$$\begin{aligned} &(g^b g^{r^2} \bmod p, v_2 h^b h^{r^2} \bmod p) \\ &(g^d g^{r^4} \bmod p, v_4 h^d h^{r^4} \bmod p) \\ &(g^a g^{r^1} \bmod p, v_1 h^a h^{r^1} \bmod p) \\ &(g^c g^{r^3} \bmod p, v_3 h^c h^{r^3} \bmod p) \end{aligned}$$

Dépôt dans l'urne

- Le MIX-net "rechiffre" et permute les bulletins
- Le(s) dépouilleur(s) les déchiffre(nt)

Ouverture de l'urne

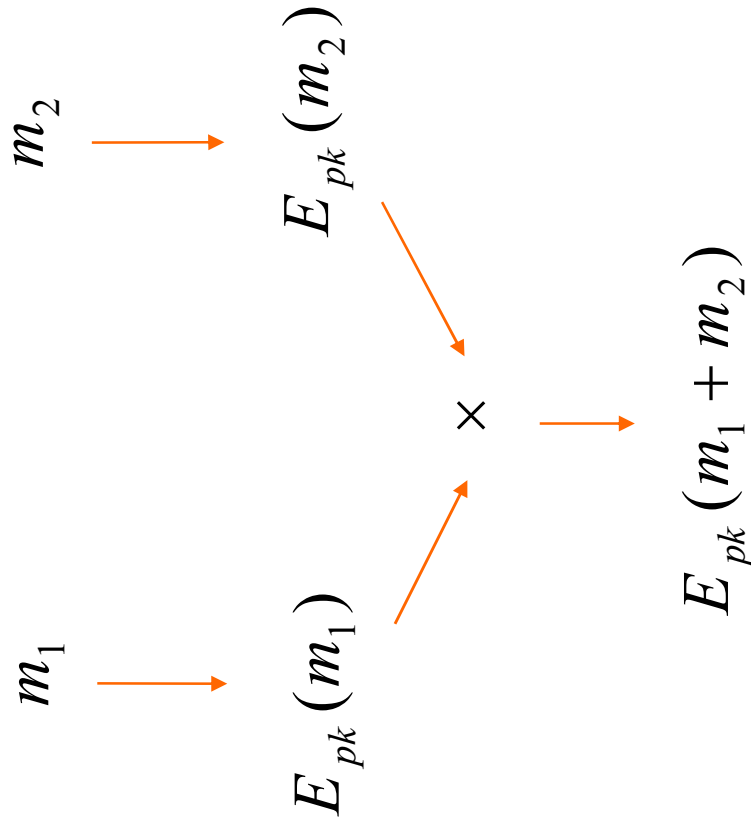
# Propriétés de Sécurité

- [CONF] ✓
  - authentification des votants
- [ANO] ✓
  - si au moins un des mélangeurs est honnête
  - anonymat non parfait
- [CONT] ✗ [PRV] ✗
- [VER1] ✓ [VER2] ✓
- [PAR] ✓
  - si au moins un des dépouilleurs est honnête

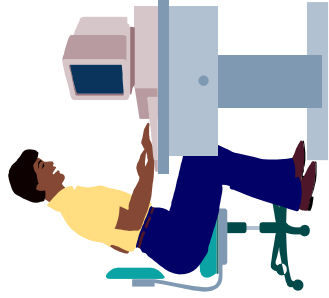
# 4 Chiffrement homomorphique

# Définition

- Algorithme de chiffrement homomorphique

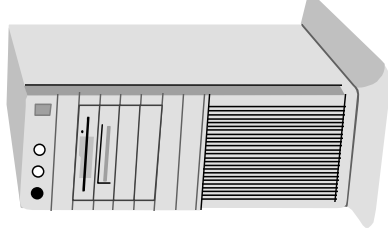


# Phase de vote : le cas du référendum ( $v = 0$ ou $1$ )



Votant

$$E_{PK}(v) = (g^a \bmod p, f^v h^a \bmod p)$$



Urne

L'envoi doit être complété d'une preuve que  $v \in \{0,1\}$

→ **technique mal adaptée si beaucoup de candidats**



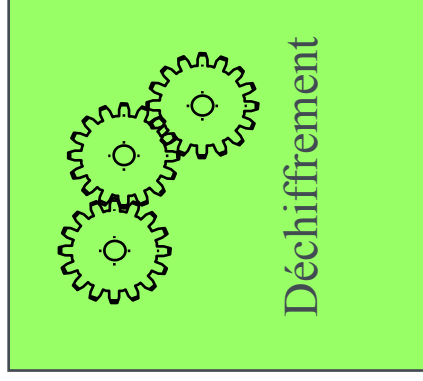
# Dépouillement



Dépouilleur



$$\xrightarrow{E_{PK}(v_1 + v_2 + v_3 + \dots + v_n)}$$



$$\xrightarrow{\Sigma v = v_1 + v_2 + v_3 + \dots + v_n}$$

Urne (après mélange)

# Dépouillement avec El-Gamal

$$E_{PK}(v_1) = (g^{a_1} \bmod p, f^{v_1} h^{a_1} \bmod p)$$

$$E_{PK}(v_2) = (g^{a_2} \bmod p, f^{v_2} h^{a_2} \bmod p)$$

$$E_{PK}(v_3) = (g^{a_3} \bmod p, f^{v_3} h^{a_3} \bmod p)$$

.

.

.

$$E_{PK}(v_n) = (g^{a_n} \bmod p, f^{v_n} h^{a_n} \bmod p)$$

$$\Rightarrow E_{PK}(\sum v) = (g^{\sum a} \bmod p, f^{\sum v} h^{\sum a} \bmod p)$$

# Propriétés de Sécurité

- [CONF] ✓
  - authentification des votants
- [ANO] ✓
  - si au moins un des dépouilleurs est honnête
  - anonymat non parfait
- [CONT] ✗ [PRV] ✗
- [VER1] ✓ [VER2] ✓
- [PAR] ✓
  - si au moins un des dépouilleurs est honnête

# EADS - VoteHere

- EADS Matra Systèmes & Information
  - solution issue du projet européen Cybervote (BT, Nokia, etc.)
  - expérimentations : CCI, scrutin octobre – novembre 2004
  - organisation de l'élection des représentants de l'Assemblée des Français de l'Etranger, juin 2006, 525 000 électeurs potentiels
- VoteHere
  - start-up américaine
  - solution identique à celle issue du projet européen Cybervote

# 5 Progrès récents

# Trois challenges

- Challenge A
  - Comment vérifier la machine sans la certifier ?
- Challenge B
  - Comment associer anonymat (parfait) et vérifiabilité (universelle) ?
- Challenge C
  - Comment associer vote en ligne et vote sans contrainte ?

# Challenge A – Pret A Voter (1)

- Comment vérifier la machine sans la certifier ?
  - Chaum(-Ryan-Schneider), 2003 et ensuite
- Notations :
  - $N$  : nombre de candidats
  - $s$  : permutation circulaire de  $[1.. N]$
- Bulletin de vote :
  - 38A04E est le chiffrement de  $s$  destiné à la machine à voter
  - 2F6A1B est le chiffrement de  $s$  destiné à l'autorité de vote

38A04E	2F6A1B

# Challenge A – Pret A Voter (2)

- La machine à voter lit optiquement le volet de gauche
- La machine à voter
  - retrouve **s** en déchiffrant 38A04E
  - imprime la liste permutée des candidats
- Le votant marque un X en face du candidat de son choix
- Le votant
  - détache le volet de gauche et quitte l'isoloir
  - place le volet de droite devant un lecteur optique en présence des assesseurs
- Les votes sont mélangés (mix-net)

Democritus	
Plato	X
Socrates	
Thales	
38A04E	2F6A1B





# Challenge A – Pret A Voter (3)

- Comment vérifier (le bon fonctionnement de) la machine ?
- Réclamer deux bulletins (imprimés recto verso) puis :
  - remplir l'un (par ex.verso)
  - donner le recto à l'autorité de vote pour vérification
- Si la machine triche  $k$  fois, elle sera détectée avec probabilité  $1-2^{-k}$

Democritus	
Plato	
Socrates	
Thales	
38A04E	2F6A1B

(recto)

# Challenge B

- Comment associer anonymat (parfait ?) et vérifiabilité (universelle ?)
- Facile à résoudre si l'anonymat ne doit pas être parfait (par ex. avec du chiffrement homomorphique)
- *Impossible* à résoudre sinon (en environnement "normal")
  - Chevallier-Mames-Fouque-Pointcheval-Stern-Traoré, 2006

# Challenge C

- **Comment associer vote en ligne et vote sans contrainte ?**  
(Juels-Catalano-Jakobsson, 2005)
- **Ingrédients de base**
  - un vote peut être valide ou non
  - un attaquant est incapable de savoir si un vote est valide ou non
  - un votant peut voter plusieurs fois (mais un seul vote sera pris en compte)
- **Idée de base**
  - pour berner un attaquant, le votant envoie des votes invalides tant qu'il se trouve en situation de contrainte
  - dès qu'il dispose d'un instant de liberté, il émet un vote valide

# 6 Conclusion

# Conclusion

- Le vote électronique est déjà une réalité dans certains pays
  - Brésil, Estonie, Etats-Unis, etc.
  - en France, évolution d'abord timide puis brutale (élections politiques 2007)
- Systèmes actuels peu satisfaisants
- En dépit du résultat d'impossibilité, on peut espérer l'émergence d'un système à la fois pratique, sûr et de confiance dans un avenir proche, même pour le vote en ligne